

NOM	PRENOM	Date de naissance :
-----	--------	---------------------

Adresse :

Secteur : ☐ Tapage ☐ Ouaki ☐ Cilaos ☐ Les Makes ☐ Canots-Gol les hauts ☐ Etang Salé
☐ Avirons ☐ Extérieur *St Louis , St Leu , St Pierre ... (à préciser :.....)*

TRANSPORT HABITUEL

Vérification du mode de transport habituel utilisé par votre enfant pour se rendre ou quitter le lycée.

- ☐ Je dépose mon enfant
- ☐ Mon enfant vient par ses propres moyens : ☐ à pied
- ☐ en vélo
- ☐ en moto (transmettre BSR + attestation assurance)
- ☐ autre :
- ☐ En bus ☐ de ligne
- ☐ transport scolaire

EVACUATION EN CAS DE CYCLONE OU EVENEMENT METEOROLOGIQUE DANGEREUX

Le dispositif ORSEC, spécifique cyclone prévoit qu'en cas d'évacuation : « **la prise en charge des enfants par leur famille** » .

Celle-ci se fera, soit à l'établissement s'ils effectuent le parcours école-domicile à pied, soit à l'arrêt de bus le plus proche de leur domicile s'ils empruntent le service de transports scolaires. » (Circulaire rectorale du 6 novembre 2013).

Nous vous demandons donc de remplir avec attention le document ci-dessous.

Décision de la famille en cas d'évacuation :

Je soussigné(e) : ☐ père ☐ mère ☐ autre responsable légal

.....

- ☐ **autorise mon enfant à quitter le lycée sous mon entière responsabilité** que ce soit à pied, à vélo, en moto, en voiture, en bus de ligne...

Je certifie **qu'il n'existe aucun danger** sur le trajet emprunté (exemples : radier submersible, risque d'éboulements...)

- ☐ **autorise mon enfant à quitter le lycée *UNIQUEMENT* en bus** spécifique.

Nous garderons votre enfant au lycée jusqu'au passage du bus ; le retour des élèves transportés (freenéo-dom-école-transport scolaire) **sera organisé par la CIVIS.**

Problème éventuel : ☐ Radier dangereux entre le point de dépôt du bus et le domicile – **lequel ?** :.....
☐ Autre :

Je m'engage alors à récupérer mon enfant à l'arrêt de bus.

- ☐ **n'autorise pas mon enfant à quitter le lycée**

Il sera alors gardé au lycée jusqu'à ce que vous veniez le chercher , (personne désignée en cas d'empêchement du responsable légal :.....)

Si le délai d'attente imparti par les autorités est dépassé, il sera envoyé vers le site d'hébergement d'urgence le plus proche.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL